

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 43.50 Six mois. 76.50 Un an. 130.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. 45 fr. La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERTIONS: Annonces: la ligne. 20 c. Réclames: 30 c. Faits divers: 50 c.

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARÉ, libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAPITTE, etc.

COURS DE PARIS

Table with 2 columns: Date/Instrument and Price. Includes 17 Janvier, 18 Janvier, 19 Janvier.

COURS PARTICULIERS DU JOURNAL DE ROUBAIX

Table with 2 columns: Instrument and Price. Includes Banque de France, Société générale, Crédit foncier de France, etc.

DEPECHE COMMERCIALES

New-York, 18 janvier. Change sur Londres, 4.81 0/0; change sur Paris, 5.18 3/4. Café good fair, (la livre) 17 1/8.

Ils sont bien vengés, dit l'Univers, ceux qui flagellaient vertement ce soldat sans peur. Il n'a plus ses divisions, ses brigades, ses régiments: on l'a placé près d'un tapis vert avec des ingénieurs et des juristes.

Abandonné, desservi, outragé, il se tait. Y a-t-il au fond de son cœur quelque amertume? Non; il est de la race des vaillants, qui restent impassibles dans la mauvaise fortune.

LETRES DE PARIS

Paris, 17 janvier. J'avais toujours pensé que le fameux libéralisme de M. de Marcère nous servirait plus d'une surprise. Voici les surprises qui arrivent.

tombe. Ce n'est guère, alors, la peine de poursuivre personne. Est-il besoin de signaler à votre attention cette histoire d'un journal du matin où M. le duc Pasquier joue un rôle, si éblouissant? Est-ce vrai? Je l'ignore, mais elle n'en serait que plus jolie si elle était inventée, ce qu'au surplus, je souhaite pour le principal héros.

« Les cotes anglaises font preuve de plus de fermeté qu'il ne s'en est déduit sur notre marché. C'est qu'en dehors des appréhensions au sujet des résolutions que prendront l'Angleterre, la Russie et l'Allemagne dans la question d'Orient, on fait aujourd'hui quelque bruit du discours du trône en Angleterre.

« La reine Victoria, tout en maintenant sa neutralité et en exprimant l'espoir de la conclusion de la paix entre la Russie et la Turquie, laisse cependant entrevoir la possibilité d'une intervention armée de l'Angleterre, ce qui a suffi pour inquiéter les esprits et la spéculation.

SÉNAT

Séance du jeudi 17 janvier 1878. PRÉSIDENCE DE M. DUCLEUX, VICE-PRÉSIDENT. La séance est ouverte à 3 h. 05.

M. Hérod: — Messieurs, au nom d'un grand nombre de mes collègues et au mien, j'ai l'honneur de soumettre au Sénat la motion suivante: « L'Italie célèbre aujourd'hui les funérailles du roi Victor-Emmanuel. La sympathie profonde de la Nation française pour la Nation italienne, le respect que mérita le mémoire du roi, ami constant de la France, qui fut un roi vraiment constitutionnel et qui a accompli, avec une inébranlable fermeté, la tâche nationale qui lui était échu, nous font un devoir de demander au Sénat de lever immédiatement la séance et de renvoyer à une séance ultérieure la discussion qui devait avoir lieu aujourd'hui. »

M. le président: — Y a-t-il opposition sur la motion de M. Hérod? (Voix nombreuses: Non!) M. le président: — La motion est adoptée. Il reste au Sénat à fixer son ordre du jour.

OUVERTURE DU PARLEMENT ANGLAIS

DISCOURS DE LA REINE Mylords et Messieurs, J'ai jugé à propos de vous convoquer avant l'époque habituelle de votre réunion, afin de vous faire connaître les efforts que j'ai faits pour mettre un terme à la guerre qui ravage en ce moment la partie orientale de l'Europe et l'Arménie, et d'obtenir l'avis et l'assistance de mon Parlement dans l'état actuel des affaires publiques.

« En conséquence, le gouvernement a dû s'adresser à nos bons offices des puissances neutres congénitaires des traités relatifs à l'Empire ottoman. La plupart des puissances auxquelles cet appel a été adressé n'ont pas cru devoir satisfaire à cette demande et ont communiqué cet avis à la Porte.

« La Porte, alors, a résolu d'adresser un appel séparé à mon gouvernement et j'ai aussitôt consenti à m'informer auprès de l'Empereur de Russie si Sa Majesté Impériale accueillerait des ouvertures en vue de la paix.

« L'Empereur, dans sa réponse, a exprimé son plus sincère désir de voir conclure la paix, et a fait connaître en même temps son opinion sur la procédure à suivre pour atteindre ce but. Des négociations ont eu lieu à ce sujet entre le gouvernement de Russie et la Turquie par un médiateur; et j'ai la sérieuse confiance que ces négociations peuvent amener finalement une solution pacifique des questions en litige et de la fin de la guerre. Aucun édit ne sera émis jusqu'à présent, et tant que les opérations de guerre ont progressé, aucun des belligérents n'a enfreint les conditions sur lesquelles est basée la neutralité; je suis très-désireux de croire que les deux parties sont également désireuses de le respecter, tant que cela leur sera possible.

« Tant que ces conditions ne seront pas enfreintes, mon attitude restera la même; mais je ne puis me dissimuler à moi-même que si les hostilités devaient malheureusement se prolonger, quelque circonstance imprévue pourrait me faire un devoir d'adopter certaines mesures de précaution. Ces mesures ne pourraient pas être prises d'une manière efficace sans qu'on y fût convenablement préparé. J'ai donc confiance dans la loyauté de mon parlement, et je compte qu'il me fournira les moyens nécessaires pour obtenir ce résultat.

« Les documents relatifs à cette affaire seront placés sous votre regard. Mes relations avec toutes les puissances étrangères continuent d'être amicales. Je suis heureux que la terrible famine qui a ravagé l'Inde méridionale soit près de toucher à son terme. Des efforts vaillants et efficaces ont été faits par mon gouvernement local en vue de soulager les souffrances de la population. Dans l'accomplissement de ce devoir, il a été puissamment secondé par les généreux concours de mon peuple, et dans la Grande-Bretagne que dans nos colonies.

« J'ai ordonné qu'une enquête fut faite sur les mesures les plus propres à diminuer dans l'avenir le danger de telles calamités. La situation des affaires indigènes dans l'Afrique méridionale m'a causé dernièrement quelque inquiétude et réclame la vigilante attention de mon gouvernement. J'ai pensé qu'il était utile de solliciter mes troupes dans cette partie de mon Empire. J'ai la confiance qu'un arrangement amiable et satisfaisant de toutes les difficultés pourra être promptement conclu.

« Messieurs de la Chambre des Communes, J'ai fait préparer le budget de l'année pour vous être présenté sans retard. Mylords et Messieurs, Il vous sera présenté un bill relatif à l'administration des comtés et votre attention sera de nouveau appelée sur l'extension de la loi sur les factoreries et sur la juridiction sommaire des magistrats. Vous serez appelé dès le commencement de votre session, à examiner un bill relatif à la question de la peste bovine en Angleterre. Les questions ayant trait aux routes et aux ponts en Écosse, ainsi qu'aux écoles et aux hôpitaux en Écosse, recevront des subsides, vous serez également sollicités. Votre attention sera appelée sur la question de l'enseignement secondaire, en Irlande, et sur la loi du grand jury dans ce pays. Entre autres mesures tendant à la modification de cette loi, il vous sera soumis un bill destiné à simplifier et à réunir en un seul corps toutes les lois et la procédure relatives aux délits poursuivables.

« Je recommande ces questions à votre plus sérieuse attention et je prie le Tout-Puissant de vous en guider vos délibérations. Événements d'Orient L'Autriche a déclaré à la Porte qu'il n'est pas dans ses intentions de laisser conclure la paix sans sa participation, comme signataire du traité de Paris. L'Angleterre a fait la même déclaration. Le résultat des démarches faites par ces deux Cabinets de la Porte qu'elle se soient les circonstances ne prendra aucune décision finale en ce qui concerne les conditions de paix avant que ces conditions n'aient été soumises aux grandes puissances. Le prince de Bismarck est opposé à une nouvelle conférence européenne.

SERVICE FUNÈBRE

LE ROI VICTOR-EMMANUEL II On nous écrit de Paris, 17 janvier: Aujourd'hui, a été célébré, à la Madeleine, le service solennel organisé par la colonie italienne pour le repos de l'âme du roi Victor-Emmanuel.

« La cérémonie a commencé à midi précis. L'église était entièrement tendue de draperies noires. Des faisceaux de drapeaux français et italiens alternant sur les draperies avec les devises de la maison de Savoie et des couronnes royales entourées de couronnes de laurier. La Chaire était recouverte d'un voile de deuil.

« Au centre de l'église était érigé un magnifique catafalque en velours noir, rehaussé de broderies d'argent. Un baldaquin noir et argent, partant du sommet de la voûte, surmontait le catafalque qui entourait des torchères et de nombreux candélabres. Une couronne royale, posée sur un coussin, était placée sur le drapeau tricolore. Aux angles et sur les côtés du catafalque étaient disposées d'immenses couronnes de fleurs et d'immortelles.

« Les organisateurs de la cérémonie, assurément le bon ordre intérieur. M. Mollard, introducteur des ambassadeurs, réglait, au point de vue des présences, les détails de la cérémonie. Les fils du Prince Napoléon, petits-enfants du roi Victor-Emmanuel, représentaient la famille et conduisaient le deuil. Ils étaient accompagnés par la princesse Mathilde, et placés à la droite du maître-autel. Derrière eux, et aux places de deuil, se tenait tout le personnel de l'ambassade italienne, en grand uniforme.

« Au centre de l'église, en face du maître-autel, avait pris place M. le général d'Azcar, envoyé par le Président de la République et le représentant. À gauche du maître-autel, se tenaient tous les ministres: derrière eux le corps diplomatique au grand complet. Venaient ensuite, derrière les ministres, le bureau du Sénat et les sénateurs. Derrière le deuil, le Président et le bureau de la Chambre et les députés; puis les fonctionnaires de tout ordre, les officiers représentant chacun des corps de la garnison de Paris.

« Parmi eux, figuraient le général Lahnraut, commandant en chef, le général Vinoy, grand chancelier de la légion d'honneur, portant en sautoir le grand cordon de l'ordre des Saints-Maurice-et-Lazare. Une foule énorme se pressait dans l'intérieur de l'église et à l'extérieur. Un grand nombre de personnages importants n'ont pu y pénétrer. Tous les membres de notre Parlement, appartenant aux gauches du Sénat et de la Chambre, assistaient à la cérémonie ainsi que tous les députés et sénateurs appartenant au groupe de l'appel au peuple.

« Un assez grand nombre de députés et sénateurs appartenant à la droite assistaient également. Les bureaux de chaque des Chambres sont arrivés officiellement. Ils étaient précédés des huissiers des Chambres. Tous les autres grands corps de l'État étaient représentés: le préfet de police, le préfet de la Seine étaient parmi les assistants. La messe funèbre a été célébrée en grande pompe: tout le clergé de la Madeleine assistait les trépassés officiels.

« Durant le service, la musique de la garde républicaine faisait entendre alternativement avec l'orchestre des Italiens. Les morceaux funèbres, les artistes italiens, notamment, Dello-Sadie et Pandolfini, et la maîtrise avaient assuré la partie vocale de la messe en musique. Après l'absoute, l'assistance a défilé devant le catafalque; M. Desmaux, chargé d'affaires du royaume d'Italie, en grand costume, se tenait à la tête du cortège.

« Le vice-président se fait l'interprète des vœux de la Chambre. Il envoie ses plus vifs remerciements à la représentation nationale de la forte Hongrie.

« M. Depréts annonce la mort de Victor-Emmanuel, l'avènement de Humbert et la confirmation des ministres dans leur charge. Il expose les faits principaux de la vie de Victor-Emmanuel. Il ajoute que Humbert Ier prêterait serment samedi. Il termine en disant qu'il appartient au Roi seul d'adresser les premières paroles au Parlement.

« Le vice-président de la Chambre, M. de Saretis donne acte de ces communications. Il prononce aussitôt qu'il est passé dans lesquelles il exprime vivement sa douleur du pays. En signe de deuil la Chambre suspend ses séances jusqu'au 1er février.

« Le duc d'Audiffret-Pasquier, président du Sénat, a été enformed par le duc de Saxe de la mort de son père.

« Expliquons-nous: Il y a, de par le monde, un certain docteur T..., bien connu à Paris, qui est atteint d'une singulière manie: il ne peut pas voir une femme âgée sans ressentir immédiatement pour elle une violente passion, et la manifestation de cette ardeur prend des proportions inquiétantes pour la morale publique.

« Les amis du docteur T... se sont inquiétés de cet état de choses et ont avisé aux moyens de le faire cesser. Comme le malade est de l'intimité de M. le duc d'Audiffret-Pasquier, on s'entendit avec celui-ci, pour qu'il attirât chez lui, sous un prétexte quelconque, le docteur T..., et pour qu'il l'emmenât en promenade jusqu'à l'établissement de santé dirigé par le docteur Blanche.

« Ainsi fut fait. M. T... se trouva, comme par hasard, chez le président du Sénat, en compagnie de deux autres personnes, on causa de choses et d'autres, puis on monta en voiture et l'on se dirigea vers la maison de santé, sans dire, bien entendu, où l'on allait. Tout allait bien, le patient ne se doutait de rien et était d'une humeur charmante. Par malheur, dans le trajet la conversation tomba sur la politique en général et sur le bonapartisme en particulier. Dès que le mot: Empire! fut prononcé, le noble duc entra en fureur et se mit à débâter contre les agissements de ce parti qui... de ce régime que... etc.

« Quant à ses compagnons ne le voyant plus et croyant l'expédition terminée, ils avaient disparu de leur côté. Lorsque le docteur Blanche revint vers celui qu'il avait tenu seul dans la chambre, il se trouva en présence d'un homme exaspéré, qui lui demanda compte d'un préjudice.